

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Date de convocation : 29 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-107 à 26-123	27	06	06	33
Pour la délibération n°26-111	26	05	06	31
De la délibération n°26-112 à 26-123	27	06	06	33
De la délibération n°26-124 à n°26-125	25	05	09	30
De la délibération n°126 à 128	27	06	06	33

Secrétaire : Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD **Maire**, Mmes Anne TERLEZ, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mmes Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidha OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Mme Sylvie LANGEARD **Adjoint**, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Thierry BEAUCOUSIN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Noha TEFRIT ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LEOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD

ABSENTS : M. Thierry BEAUCOUSIN pour les délibérations n°26-124 et 26 -125 (en raison du retrait de son mandataire)

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : n° 26- 111 - Marchés publics - Attribution des lots de travaux pour la construction de la Fabrique des solutions

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le
Par affichage, le

08 JUIN 2026

08 JUIN 2026

Fait à Louviers, le 08 juin 2026



Le Maire,
François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260605-26-111b-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

N° 26-111

**AUTORISATION POUR LES MARCHES DE TRAVAUX
RELATIFS A LA CONSTRUCTION DE LA FABRIQUE DES
SOLUTIONS**

RAPPORT

M. Olivier GRAFF rappelle que la Ville de Louviers souhaite construire, dans le quartier des Acacias, la « Fabrique des solutions », bâtiment regroupant dans un même lieu des services publics à vocation sociale.

Cette « Fabrique des solutions » vise à faciliter l'accès de tous les habitants aux services publics. La Ville de Louviers, qui porte l'investissement, et le Département de l'Eure, travaillent en étroite collaboration autour de ce projet innovant.

Par décision n° DSTD-20-067, en date du 11 septembre 2020, Monsieur le Maire a confié un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage à l'entreprise Eure aménagement développement (EAD) sise 639 rue de l'Industrie à Évreux.

Par délibération n° 21-085, en date du 5 juillet 2021, les membres du Conseil municipal ont autorisé la signature d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour permettre l'intégration des besoins fonctionnels du Département de l'Eure.

Par décision, n° DGSD-22-019, en date du 15 mars 2022, Monsieur le Maire a confié une mission complémentaire de délégation de maîtrise d'ouvrage à EAD, pour intégrer les besoins fonctionnels du Département de l'Eure.

Par délibération n° 24-052, en date du 27 mai 2024, les membres du Conseil municipal ont confié au groupement Construite / Ligne BE / ACFI / Albert & co / Ateve / Acoustex / Hoeco, sis 16 rue Rambuteau à Paris, la mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction de la fabrique des solutions pour un montant de 751 400 euros HT, soit 901 680 euros TTC (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur).

Au regard de l'avancement des études de maîtrise d'œuvre, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi par le

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260605-26-111b-DE
Date de télétransmission : 08/06/2026
Date de réception préfecture : 08/06/2026

groupement de maîtrise d'œuvre, la Commission d'appel d'offres, lors de sa réunion en date du 27 mai 2026, a attribué les marchés aux entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses suivantes :

Lots	Attributaires	Montants HT	Montants TTC
Lot n° 2 : Charpente-Ossature bois-Bardage Base	Les Charpentiers de l'Atlantique	2 016 830,00 €	2 420 196,00 €
PSE n°02-2 Application du C+D à l'ensemble des façades		93 116,58 €	111 739,90 €
Montant total avec les PSE retenues		2 109 946,58 €	2 531 935,90 €
Lot n° 3 : Couverture - Zinguerie	Durand Fils	286 671,60 €	344 005,92 €
Lot n° 4 : Etanchéité	CBEM	23 082,87 €	27 699,44 €
Lot n° 5 : Menuiseries extérieures	Lesueur Serrurerie	427 614,27 €	513 137,12 €
Lot n° 7 : Doublages-Cloisons-Faux-Plafonds	MGD	435 776,70 €	522 932,04 €
Lot n° 8 : Menuiseries intérieures	JPV Bâtiment	415 372,29 €	498 446,75 €
Lot n° 9 : Revêtements de sol-Faïences	Bonaud	171 508,00 €	205 809,60 €
Lot n° 10 : Peinture	ABBEI	126 055,41 €	151 266,49 €
Lot n° 11 : Électricité-CFO&CFA-SSI Base	SNIME	531 491,15 €	637 789,38 €
PSE n°02 Adjonction de flash lumineux au sein des bureaux		9 687,92 €	11 625,50 €
Montant total avec les PSE retenues		541 179,07 €	649 414,88 €
Lot n° 12 :		571 886,03 €	686 263,24 €

PSE n°01 : GTB de classe B	Rousseau Castres Energie	23 000 €	27 600 €
PSE n°03 : Ajout d'un surpresseur		7 787,70 €	9 345,24 €
PSE n°04 : Moins-value plenum acoustique		- 1 960,20 €	- 2352,24 €
Montant total avec les PSE retenues		600 713,53 €	720 856,24 €
Lot n° 14 : VRD	Colas	367 749,68 €	441 299,62 €
Lot n° 15 : Traitement des espaces verts	Paysage Adeline	36 710,88 €	44 053,06 €
Total		5 542 380,88 €	6 650 857,06 €

Le rapporteur indique qu'en lien avec Eure aménagement développement, il est proposé d'ajourner l'attribution du lot n° 6, qui sera examinée à nouveau avec les deux autres lots (lot n° 1 et lot n° 13) non-encore attribués.

Les lots 2,3,4,5, 7,8,9,10,11,12,14 et 15 comprennent des conditions d'exécution à caractère social. Les titulaires s'engagent à réserver 7 % des heures à l'insertion professionnelle.

Les membres du Conseil municipal sont donc invités à :

- prendre acte de l'attribution des marchés, et de l'ajournement de l'attribution du lot n° 6,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés correspondants,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des marchés initiaux,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter l'ensemble des organismes susceptibles de participer au financement, afin d'inscrire cette opération à un programme subventionné au meilleur taux.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code de la commande publique,

Vu les délibérations n° 21-085, en date du 5 juillet 2021 et n° 24-052, en date du 27 mai 2024,

Considérant le choix opéré par la Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 27 mai 2026,

PREND ACTE de l'attribution des marchés aux entreprises susmentionnées ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés correspondants ;

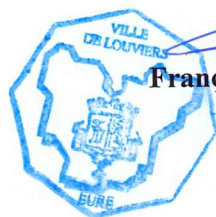
AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % des marchés initiaux ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter l'ensemble des organismes susceptibles de participer au financement, afin d'inscrire cette opération à un programme subventionné au meilleur taux.

Adopté par 24 voix pour 7 abstentions

MM. Jose Pires et Daniel Germain intéressés ne prennent pas part au vote

Pour copie conforme
Le Maire,



François-Xavier PRIOLLAUD